

« *L'espace de gratuité mobile : un outil de participation citoyenne ?* »

Ana Patricio et Benjamin Grassineau

Notre communication vise à interroger les conditions de la participation dans le travail social à travers la présentation d'une expérience innovante, le Boomerang, mise en place par des bénévoles et des éducateurs-chercheurs¹ au sein d'une association de prévention spécialisée dans le cadre d'une recherche-action.

Présentation de l'expérience

Les origines

Le Boomerang est né d'une rencontre entre un groupe de recherche issu du monde académique (CEDREA), une association de prévention spécialisée (APSAJ) qui développe un laboratoire de recherche endogène Lignes de crête² et une association dédiée à des recherches autour de la gratuité et de la culture libre (GratiLib).

Au fil de réflexions issues de réunions démarrées en 2019 à Paris, qui visaient à interroger le problème de la violence dans les quartiers, a émergé l'idée d'adapter à la prévention spécialisée la caravane de la gratuité, un espace de gratuité mobile et convivial qui avait déjà commencé à circuler en 2018 dans le sud de la France³.

Ce dispositif semblait présenter potentiellement au moins trois caractéristiques intéressantes :

- sa mobilité, qui entre en résonance avec les problématiques d'enfermement social ;
- sa convivialité, qui le rend mobilisable et permet d'en faire un espace de rencontre ;
- la gratuité, qui permet de réfléchir et expérimenter *in situ* sur la notion d'échange, significative dans les problématiques de violence, ainsi que sur celle du pouvoir d'agir.

L'idée était donc d'introduire dans la recherche-action un outil inspiré du modèle d'espace de gratuité convivial. Voyons désormais plus précisément de quoi il s'agit.

¹ Une partie de ce texte est inspiré de Doussaud et Jibard (2021).

² Fondé par T. Bouhouia. Sur la problématique, cf. Bouhouia (2011).

³ Cf. Grassineau (2020).

Un espace de gratuité convivial

On peut définir formellement un *espace de gratuité* comme un contenant (boîte, local, camion, site web...) qui obéit localement à une *règle d'échange non-marchande* stipulant explicitement que chacun *peut* librement et à égalité *acquérir et/ou utiliser* le contenu (objets, activités, informations) qui est explicitement dédié à l'échange.

Un espace de gratuité est alors dit *convivial*⁴ s'il possède les caractéristiques énumérées dans le tableau 1.

Tableau 1. Principes d'un espace de gratuité convivial

Principe	Définition
<i>Contribution ouverte</i>	La règle d'échange non-marchande s'applique aussi à ceux qui veulent donner, prêter, proposer du contenu à l'intérieur de l'espace.
<i>Participation ouverte</i>	L'ensemble des actions permises inclut des activités axées sur le contenant et la globalité du dispositif : maintenance, déplacement, régulation des flux communication, animation, rangement, etc.
<i>Non-discrimination</i>	La réalisation des différentes actions n'est pas conditionnée à des caractéristiques propres aux personnes, comme les motivations, les revenus, le statut, les finalités, etc.
<i>Non-directivité</i>	Les actions permises ne sont pas dirigées <i>à priori</i> .
<i>Désintermédiation</i>	Les actions permises peuvent s'inscrire dans un espace et une temporalité similaires.

⁴ Nous adaptons ici le concept d'outil convivial. Cf. Illich (1973).

Des *règles de fonctionnement* peuvent être introduites si elles sont conformes aux différents principes : horaires, rationnement, qualité et type d'affaires proposées, etc.

Le Boomerang en pratique

Le Boomerang est un espace de gratuité qui *tend* à être convivial et qui circule dans des lieux marqués par la présence de jeunes ou d'habitants adultes, des zones de tensions, des lieux de passages importants et sur des frontières réelles, physiques ou symboliques. Prenant la forme d'un camion ou de caddies, il s'installe à différents endroits sur les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements pendant des durées de 4 à 6 h.

Un réseau de partenaires informels contribue à l'action en fournissant du matériel et des objets. Le but étant d'amorcer le fonctionnement et de réguler les flux.

Si l'expérience n'en est qu'à ses prémises (*phase d'enracinement*), on peut déjà en tirer des enseignements, tout particulièrement en ce qui concerne la démarche participative dans le travail social⁵.

La participation

La participation au Boomerang n'est pas obligatoire, restreinte ou dirigée. En revanche, elle est encouragée et régulée par l'équipe d'acteurs-chercheurs⁶. On peut, par exemple, amener des instruments et proposer de jouer de la musique sans savoir en faire et sans le demander, mais dans les faits, ce sont les éducateurs de rue qui amènent les instruments sur place.

Cette démarche a des effets hétérogènes en fonction du type de participation et de la catégorie des participants. Nos observations et conclusions sont résumées dans le tableau 2.

⁵ Précisons que l'observation d'autres espaces de gratuité vient confirmer et étayer notre étude.

⁶ On retrouve ici l'application de principes élaborés ailleurs. Cf. Le Bossé (2016).

Tableau 2. Influence supposée des principes sur la participation

Type de participation	Semble être facilitée par...	Catégorie de participants
<i>Acquisition, usage d'objets</i>	<i>Gratuité, ouverture, non-discrimination</i>	Souvent des jeunes (5 - 13 ans), des familles et des chineurs.
<i>Dons, prêts d'objets</i>	<i>Non-directivité, désintermédiation, contribution ouverte</i>	Adultes et partenaires institutionnels. Motivations : débarrasser, éthique, effacer une dette, entretenir le réseau.
<i>Activités, animation</i>	<i>Non-directivité, non-discrimination, contribution ouverte</i>	Des jeunes de 5 à 13 ans et des adultes qui veulent transmettre un savoir.
<i>Discussion</i>	<i>Gratuité, ouverture, aller vers : l'aspect disruptif amorce la discussion.</i>	Variable.
<i>Maintenance</i>	<i>Participation ouverte, non-discrimination.</i> La faible hiérarchie entre amateurs et professionnels facilite l'accès à ces activités. Disparition de freins liés à l'échange marchand (ex: caisse enregistreuse, compétences).	Adultes en situation d'isolement et intéressés par l'acquisition des affaires et/ou coutumiers du bénévolat, jeunes si on leur demande.

D'autres facteurs concernent la participation dans son ensemble. Le Boomerang joue ainsi un rôle *d'attracteur*. Il capte l'attention et incite à venir interagir. Cette fonction se construit sur trois des propriétés du Boomerang. Il est espace de socialisation et d'échange (au sens économique) et il est disruptif (hétérotopie). Il opère comme une anomalie par rapport à la modalité d'échange dominante qu'il invite, ce faisant, à interroger.

Ainsi, postées à la périphérie du Boomerang, les personnes qui passent s'arrêtent, regardent et, fréquemment, en questionnent le sens et le fonctionnement. Cette *amorçe*, favorisée par son caractère inattendu, est un levier à la discussion et à la prise d'objets.

C'est donc la combinaison de ces trois fonctions qui paraît essentielle dans la participation. Les témoignages concordent. On y vient pour acquérir ou céder des ressources matérielles mais aussi pour réfléchir, parler, passer du bon temps, jouer et rencontrer du monde.

Dès lors, absence d'obligation et de conditionnalité entre les actions permises sur le Boomerang ne signifie pas absence de « causalité ». Car celle-ci joue un rôle dans la participation globale. Par exemple, le fait de pouvoir prendre librement ou d'utiliser sur place, de pouvoir discuter, incite à donner et, ultérieurement, à participer et à « s'approprier » le lieu, du moins tant qu'il semble « commun à tous ». À ce titre, l'image assez peu institutionnelle du dispositif qui est recherchée par les éducateurs renforce sans doute cette dimension.

Les freins à la participation

On notera enfin que les principes de l'espace de gratuité convivial peuvent aussi être des freins à l'engagement ou même des facteurs de désengagement.

Ainsi, la gratuité a un effet désincitatif chez certains adultes (plusieurs facteurs sont récurrents : écart à la norme, sentiment de dette, crainte de l'assimilation à la précarité, volonté de laisser les affaires pour les plus démunis, hostilité idéologique à la gratuité, etc.). De plus, si elle n'est pas tempérée, elle peut donner lieu à des prises d'objets excessives qui découragent les personnes qui donnent ou contribuent à la maintenance - problème fréquent dans les espaces de gratuité.

De même, la *non-directivité* déstabilise certains participants habitués à un fonctionnement plus hiérarchique.

Enfin, un certain nombre de freins sont d'origine institutionnelle. Par exemple, les participants ne peuvent aisément déplacer et stationner le camion dans un contexte urbain et institutionnel. D'autre part, dans quelle mesure les professionnels sont-ils prêts à laisser leur place et à accepter que la compétence qu'ils apportent soit directement échangée entre les personnes ? Autrement

dit, comment passer d'une aide et demande verticales et unidirectionnelles à une entraide et demande partagées ?

Interroger un changement de posture des professionnels

Ces questions nous font penser que les espaces de gratuité conviviaux pourraient induire un changement de posture pertinent pour favoriser la participation dans le travail social. Sortir de la place de l'expert, de celui qui offre, qui diagnostique, qui finalise, pour aller vers un échange de savoirs plus égalitaire dans lequel le travailleur social peut se retrouver dans la position de celui qui demande, qui ignore, qui apprend de l'autre... Et de fait, au sein du Boomerang, les différents statuts sont fortement atténués. Le sens de la demande oscille. Il n'est ni figé, ni unidirectionnel.

Mais si la gratuité permet de réinterroger les préjugés que certains travailleurs sociaux entretiennent sur les catégories précaires, c'est surtout les principes de non-directivité et de contribution ouverte qui sont au cœur de ce changement de posture. Car le travailleur social perd son monopole sur le savoir, l'intervention et l'intermédiation. Son rôle est de réguler les situations extrêmes et de faciliter les échanges entre pairs. Ce qui bouscule les représentations que les travailleurs sociaux et les institutions adoptent habituellement face aux personnes accompagnées et interroge leur positionnement normatif.

La personne est en effet repositionnée au cœur d'une relation symétrique, où le travailleur social peut sortir d'une relation de pouvoir qui s'établit de facto entre celui « qui a un problème » et celui qui « a une solution ». Ainsi, en laissant faire, en validant l'expertise d'usage des personnes, le travailleur social peut leur redonner un savoir, une confiance en eux et donc une capacité de décision propre⁷.

Ce gain d'autonomie ne pourrait-il pas s'inscrire dans un processus de participation plus global ? La non-directivité et la gratuité seraient alors des conditions nécessaires au développement d'un espace d'expression citoyenne. Espace qui permettrait aux personnes de trouver, par elles-mêmes, individuellement ou collectivement, des solutions à leurs propres problématiques.

⁷ Sur ces questions de participation, cf. Ballière F. (2019), Barreyre (2007) et Gissinger-Bosse (2019).

Bibliographie

- Ballière F., « Retour sur les (més)usages de la participation dans le travail social », *Le Sociographe*, 2019/2, n°66, pp. 67-74.
- Barreyre J-Y, « Capacités à agir et incapacités. Selon des échelles d'évaluation ». Caisse nationale d'allocations familiales, *Informations sociales*, 2007/2, n°138, pp. 30-44.
- Bouhouia T. « Perméabilité sociale et mutualisation des possibles, dans le domaine de l'action sociale, entre réseau endogène et réseau exogène », *Spécificités. La revue des terrains Sensibles*, 2011, n°3.
- Doussaud S. et Jibard C., « Bilan Espace de Gratuité Mobile (mars à novembre 2021) – Mars à novembre 2021 », *Développement endogène et espaces de gratuité*, 04 décembre 2021. En ligne : <<https://edgmobile.hypotheses.org/258>>, consulté le 13 juin 2022.
- Gissingier-Bosse C. « La Participation en travail social entre idéal et réalité : de la formation initiale à son application sur les terrains », *Le Sociographe*, 2019/4, n° 68, pp. 57-71.
- Grassineau B., « Projet de recherche-action sur le potentiel générant d'un espace de gratuité mobile dans des situations de déclassement et d'enfermement territorial et social », *Développement endogène et espaces de gratuité*, 14 octobre 2020. En ligne : <<https://edgmobile.hypotheses.org/43>>, consulté le 10 janvier 2022.
- Illich I., *La convivialité*, Seuil, 1973.
- Le Bossé Y., *Soutenir sans prescrire*, Ardis, 2016.

Sites à consulter

- <<https://edgmobile.hypotheses.org>> (carnet de recherche sur le boomerang)
- <<https://leboomerang.org>> (site de présentation du boomerang)
- <<https://labo.nonmarchand.org>> (site du laboratoire GratiLab)
- <<https://www.apsaj.com/lignes-de-crete/>> (présentation du laboratoire Lignes de Crête)
- <<https://cedrea.net/>> (site du CEDREA)
- <<https://nonmarchand.org/pmwiki/EspacesDeGratuite/20170913095448>> (page de la caravane de la gratuité)